

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 avril 2017

DCM N° 17-04-27-9

Objet : Saison sportive 2016/2017 : Accompagnement des clubs par la Ville.

Rapporteur: M. le Maire

1) Financement de l'évènementiel sportif

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 11 500 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- La Fête du Triathlon le 16 juillet 2017 organisée par Metz Triathlon sur le site du Plan d'eau. Il sera proposé une épreuve format sprint et olympique ainsi que des épreuves jeunes. Plus de 600 participants sont attendus sur cette compétition qui va permettre de valoriser ce sport olympique auprès du public (5 000 €).
- La 22^{ème} édition de « La Randonnée des Lavois » organisée par l'ASPTT Metz Métropole le 24 septembre 2017. Plusieurs parcours de VTT sont prévus au départ du Palais des Sports, ils vont permettre aussi bien aux familles qu'aux cyclistes confirmés, d'apprécier le patrimoine culturel de Metz et de ses campagnes environnantes autour de la thématique des lavois. Plus de 1 500 participants sont attendus sur 5 parcours allant de 15 à 55 km (750 €).
- Le Football Club de Metz-Devant-les-Ponts organisera le 4 juin 2017 au Stade Baron Dufour, le rassemblement des catégories U11 et U13 qui prévoit d'accueillir plus de 500 enfants issus des clubs de la grande région (500 €) ainsi que le tournoi Victor GENSON, en mémoire d'un éducateur emblématique du club et qui rassemblera le 11 juin 2017 sur une journée des équipes de la catégorie débutants venues de toute la région ainsi que des pays frontaliers comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique, soit environ 700 jeunes (500 €).
- La 28^{ème} édition du Trophée des Crapauds organisée par Aventure Mont Saint Quentin les 3 et 4 juin prochains avec plus de 2 000 participants attendus. Cette course

d'endurance de VTT sur 24 heures est une manifestation qui remporte un grand succès auprès du public puisqu'en 2016 environ 15 000 personnes se sont rendues sur le site pour assister à cet évènement sportif et profiter des nombreuses animations proposées (groupes musicaux, démonstrations sportives, etc.) (750 €).

- L'organisation des Championnats de France Elite de Kayak Descente Sprint au mois de Juillet prochain par le Kayak Club de Metz sur le bassin de la Pucelle. Le club messin a été choisi par la Fédération Française pour l'accueil de cette compétition majeure du 20 au 22 juillet 2017. A cette occasion plus de 400 participants seront attendus à Metz, avec la présence des athlètes de l'Equipe de France dont certains sont titrés au niveau mondial (2 000 €).
- Le FITDAYS MGEN qui se déroulera le samedi 27 mai 2017 Place de la République à Metz. Le FITDAYS MGEN est un tour de France organisé par l'Association TIGRE autour des disciplines du triathlon (natation, vélo, course à pieds). Au cours de cette journée, près de 500 enfants âgés de 5 à 12 ans pourront accéder gratuitement au village pour apprendre à "mieux manger, mieux bouger" en s'amusant mais aussi découvrir les droits de l'enfant. Un relais parent-enfant sera organisé en fin de journée. Cet évènement sera clos par le tirage au sort de 12 enfants pour participer à la finale Grand-Est le 28 mai 2017 à Vandoeuvre les Nancy (2 000 €).

2) Subventions d'équipement et travaux

Il est également proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Athlétisme Metz Métropole (Participation à l'achat de matériel et de tenues sportives - 20% du coût total)	5 700 €
La Renaissance Sportive de Magny (Participation à l'achat de tenues sportives - 20% du coût total)	3 700 €
Société des Régates Messines (Participation à l'acquisition d'un bateau de compétition – 20% du coût total)	3 800 €
Amicale du personnel Municipal - Football (Participation à l'achat d'un but mobile- 20% du coût total)	310 €
Association Sportive des Cheminots de Metz (Participation aux travaux de rénovation du parking –coût total de 15 034 €)	5 000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2016/2017,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 30 010 € :**

1) Financement de l'évènementiel sportif

Metz Triathlon (Fête du Triathlon - 16 juillet 2017)	5 000 €
ASPTT Metz Métropole (22 ^{ème} édition de « La Randonnée des Lavoirs » - 24 septembre 2017)	750 €
Football Club de Metz-Devant-les-Ponts (Rassemblement des catégories U11 et U13 – 5 juin 2017 – 500 €) (Tournoi Victor GENSON – 11 juin 2017 – 500 €)	1 000 €
Aventure Mont Saint Quentin (28 ^{ème} édition du Trophée des Crapauds – 3 et 4 juin 2017)	750 €
Kayak Club de Metz (Championnats de France Elite de Kayak Descente Sprint – 20 au 22 juillet 2017)	2 000 €
Association TIGRE (FITDAYS MGEN - 27 mai 2017)	2 000 €

2) Subventions d'équipement et travaux

Il est également proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Athlétisme Metz Métropole (Participation à l'achat de matériel et de tenues sportives - 20% du coût total)	5 700 €
La Renaissance Sportive de Magny (Participation à l'achat de tenues sportives - 20% du coût total)	3 700 €
Société des Régates Messines (Participation à l'acquisition d'un bateau de compétition – 20% du coût total)	3 800 €
Amicale du personnel Municipal - Football (Participation à l'achat d'un but mobile- 20% du coût total)	310 €
Association Sportive des Cheminots de Metz (Participation aux travaux de rénovation du parking –coût total de 15 034 €)	5 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ